



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 7 novembre 2018 sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 18-11-07-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 30.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 18-11-07-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF**

Aucun suivi à traiter.

3.2 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2018 : ADOPTION**

CA 18-11-07-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 10 octobre 2018 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucun sujet traité.

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

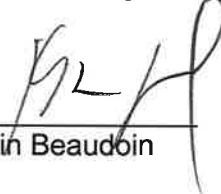


5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CA 18-11-07-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Martel**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

de recommander au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 18-11-07 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 18-11-07, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

5.1.2 GRANDES LIGNES DU BUDGET 2019

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, résume les grandes lignes du budget 2019. Il informe que les répartitions préliminaires des quotes-parts des municipalités ont été remises plus tôt cette semaine à chaque municipalité. Il rappelle que le budget 2019 sera présenté en détail au lac-à-l'épaule le 23 novembre 2018 et il invite les directeurs généraux des municipalités à être présents lors de cette rencontre.

5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1 LÉGALISATION ET RÉGLEMENTATION DU CANNABIS - LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS : INFORMATION

Madame France D'Amour, greffière, fait un résumé du webinaire sur la légalisation du cannabis donnée conjointement par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) le 25 octobre 2018. Elle précise les compétences du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial ainsi que du pouvoir et des devoirs des municipalités quant à cette nouvelle loi.

5.2.2 DOSSIER ÉCODEV : SUIVI

Madame France D'Amour, greffière, fait un suivi sur le dossier de la mise en demeure du promoteur immobilier Écodev reçue le 18 juin 2018. Elle informe qu'une réponse leur sera soumise sous peu pour expliquer la position de la MRC.

5.3 BÂTIMENTS

Aucun sujet traité.

6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 POSTE DE SPÉCIALISTE EN GÉOMATIQUE - INFO TERRITOIRE : ENTÉRINEMENT EN FONCTION DE LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR



CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale en géomatique conclue en juillet 2016;
CONSIDÉRANT l'affichage du poste de spécialiste en géomatique - Info territoire en juillet 2018;
CONSIDÉRANT l'expérience et la formation du candidat retenu;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;
CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 120 00 141 - 5 %;
- 02 610 00 141 - 10 %;
- 02 690 00 141 - 10 %;
- 02 130 01 141 - 55 %;
- 02 220 00 141 - 7 %;
- 02 229 00 141 - 1 %;
- 02 460 00 141 - 10 %;
- 02 400 00 141 - 1 %;
- 02 320 00 141 - 1 %;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-11-07-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'entériner l'embauche de monsieur Gaëtan Dussault à titre de spécialiste en géomatique pour une durée indéterminée, à temps plein, à 35 heures par semaine à compter du 23 octobre 2018, selon la classe 7 et l'échelon 4 de la convention collective en vigueur.

Proposition adoptée.

8. SÉCURITÉ

8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

8.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

8.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

9.1 TABLE DE TRAVAIL DU RÈGLEMENT MUNICIPAL HARMONISÉ (RMH) : SUIVI

Madame France D'Amour, greffière, fait un suivi sur la révision des règlements municipaux harmonisés (RMH). Elle informe que le RMH 460-2018 concernant la sécurité, la paix et l'ordre est maintenant entré en vigueur dans toutes les municipalités de la MRC et une copie a été remise à la Sûreté du Québec pour application immédiate. Elle informe que la révision du RMH 110 concernant les alarmes devrait être terminée en janvier 2019 et que la révision du RMH 450 concernant les nuisances se poursuit puisqu'il y a plusieurs articles à modifier.

10. ENVIRONNEMENT

10.1 COURS D'EAU

Aucun sujet traité.



10.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

10.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

10.3.1 AQUA HACKING 2018 : RETOUR

Monsieur Yvon Chiasson, maire de la municipalité de Saint-Zotique et représentant de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, fait un retour sur le Défi AquaHacking du 25 octobre 2018 à Toronto qui a pour but de mobiliser la génération montante à remédier aux enjeux d'eau douce en Amérique du Nord en développant des technologies propres.

10.4 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÉOLUTION NUMÉRO 18-10-948

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 18-10-948 a pour objet d'autoriser la réalisation du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de permettre l'implantation du siège social de la Maison de la Famille et le réaménagement de l'aire de stationnement sur la propriété sise au 15, rue Louise-Joseph;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) de la résolution numéro 18-10-948 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-11-07-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé de la résolution numéro 18-10-948 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

11.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

11.2.1 AVIS D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE DE LA MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX POUR LE PROJET « HÔPITAL DE VAUDREUIL-SOULANGES » : DÉPÔT

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, procède au dépôt du document. Il rappelle que la MRC a émis le 26 juin 2018 un avis de non conformité au ministère de la Santé et des Services sociaux pour son projet de construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges sur le territoire de la ville de Vaudreuil-Dorion puisqu'il contrevient à l'article 16.2.8 du schéma d'aménagement révisé de la MRC. Le gouvernement ayant adopté le 28 juin 2018 le décret 873-2018 concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, le lotissement et l'aliénation de lots ou parties de lots pour la réalisation sur le site visé pour l'intervention gouvernementale du projet de construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges, la nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, donne 90 jours à la MRC pour modifier son schéma d'aménagement afin d'autoriser l'usage d'un hôpital dans l'aire d'affectation agricole sur les lots visés par le projet.



12. DÉVELOPPEMENT

12.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12.1.1 **RÉSOLUTIONS DES MRC BROME-MISSISQUOI ET DES MASKOUTAINS - ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA CONCERTATION RÉGIONALE DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA MONTÉRÉGIE : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

12.1.2 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) DANS LE CADRE DU FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) POUR L'ACHAT DE TERRAINS SUR LE MONT RIGAUD : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la résolution 18-04-18-14 appuyant le projet de la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud et autorisant la MRC de Vaudreuil-Soulanges de participer au montage financier du projet de la Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud pour l'acquisition de terrains en lui versant un montant de 200 000 \$ à même le fonds des politiques;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est conforme aux politiques de la MRC;

CONSIDÉRANT que le Fonds d'appui au rayonnement des régions a pour but de soutenir la concertation régionale et appuyer la réalisation de projets mobilisateurs à retombées sur le territoire de chaque région du Québec;

POUR CES MOTIFS,

CA 18-11-07-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

d'autoriser le directeur général ou le directeur général adjoint de la MRC à déposer une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Montérégie au montant de 246 467 \$ pour le projet de Fiducie de conservation du patrimoine naturel de Rigaud et de l'autoriser à signer toute documentation reliée à cette demande. Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, est le principal gestionnaire et le responsable du projet.

Proposition adoptée.

12.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.2.1 **PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET LA PARTICIPATION SOCIALE : RETOUR**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que le gouvernement du Québec a prévu une enveloppe de 10 millions de dollars sur cinq ans pour la région de la Montérégie dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. Le mandat pour la réalisation du plan d'action des MRC de la Montérégie pour la première année est donné à Concertation Horizon. Monsieur Bellemare rappelle que la MRC a récemment adhéré par résolution à Concertation Horizon.

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 **RENCONTRE AVEC LA DÉPUTÉE DE SOULANGES, MADAME MARILYNE PICARD : RETOUR**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, fait un retour sur sa rencontre du 30 octobre dernier avec la nouvelle députée de Soulanges, madame Marilyne Picard. Un cartable lui a été remis avec toute l'information sur les enjeux actuels, incluant les problématiques et la position de la MRC sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. Il informe être dans l'attente d'un retour d'appel de la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols, pour la rencontrer afin de lui remettre le même cartable.



14. RAPPORT DES ÉLUS

Monsieur Hans Gruenwald Jr, maire de la ville de Rigaud, informe que la nouvelle députée de Soulanges, madame Marilyne Picard, planifie le visiter dans la semaine du 12 novembre 2018 pour prendre connaissance des dossiers des victimes des inondations du printemps 2017 non réglés.

Monsieur Yvan Cardinal, préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, quitte son siège à 14 h 13.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.

16. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 18-11-07-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Martel**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

que la séance soit levée à 14 h 21.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier